

Fiche de poste

Chef de projet SCOT et mise en œuvre du projet de territoire

Le contexte :

Le Pays Nivernais Morvan et les 5 communautés de communes du Pays s'engagent dans l'élaboration d'un nouveau projet de territoire 2021 – 2026. Ce n'est pas la première fois, c'est même un projet de 4ème quatrième génération que nous élaborons.

Ce projet de territoire, défini et approuvé collectivement, est le fil conducteur de notre travail pour 6 ans. Il doit répondre aux spécificités rurales du Nivernais Morvan, et permettre de conclure différents contrats avec l'Etat, la Région, le Département et l'Europe et d'affirmer nos objectifs et nos besoins.

En parallèle, ce projet doit servir de base à l'élaboration d'un SCOT adapté aux spécificités rurales.

La mise en œuvre et l'animation de ce projet de territoire dont le CRTE, ainsi que sa déclinaison dans le document d'urbanisme SCOT, nécessite l'appui d'un chef de projet.

L'objectif de la mission :

- Suivre et coanimer avec la direction du Pays, le projet de territoire et les démarches de contractualisations (CRTE, contrat de Pays avec la Région, contrat d'innovation avec le département et Leader)
- Identifier et planifier les étapes d'élaboration du SCOT
- Mettre en route, suivre et animer la réalisation du SCOT
- S'appuyer les services extérieurs et partenaires pour compléter les compétences utiles à la réalisation du SCOT : définir un cahier des charges des besoins complémentaires
- Rechercher les financements utiles à la réalisation du SCOT
- Fédérer les communautés de communes et communes dans cette démarche de planification, constituer et animer un groupe de suivi et de pilotage
- Apporter une expertise et une assistance en conseil auprès des communes et communautés de communes du territoire dans les domaines : urbanisme, habitat, foncier, logement (PLU, carte communale, PLUI, soutenir les communes dans les démarches de biens sans maître...)

Compétences attendues :

- Bénéficier d'une expérience de la planification et de l'urbanisme à différentes échelles, du projet de territoire à la planification communale, intercommunale.
- Avoir une bonne connaissance des politiques publiques territoriales, des outils opérationnels et de planification ; maîtriser la législation et les procédures réglementaires de l'Urbanisme.
- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales, leur organisation administrative et budgétaire.
- Etre force de proposition et de conseil auprès des élus dans les réflexions de planification et d'urbanisme.
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles
- Rigueur dans l'organisation, la méthode et la pédagogie

PAYS NIVERNAIS MORVAN

1 rue du petit fort 58800 Corbigny

03 86 22 45 51

pays@nivernaismorvan.net

SUIVEZ-NOUS:



Formation :

- Bac+5 en aménagement et urbanisme ou autre diplôme avec compétence en Urbanisme/Aménagement.
- Expérience souhaitée de 2 ans minimum dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Modalités pratiques

- CDD de 3 ans contractuel de la fonction publique territoriale à temps complet
- Poste à pourvoir dès que possible
- Lieu d'exécution : à Corbigny avec déplacements professionnels à prévoir sur l'ensemble du Pays.
- Voiture de service – ordinateur portable et téléphone portable professionnel mis à disposition
- Télétravail possible sur une partie de la semaine.

Merci d'adresser votre lettre de candidature à :

Monsieur le Président du Pays Nivernais Morvan

Par mail / pays@nivernaismorvan.net

Pour tout renseignement, contacter :

Anne ALGRET

Directrice

03.86.22.45.51

anne.algret@nivernaismorvan.net